



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2018-04-01

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2018

Le douze avril deux mil dix-huit, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PARDOUX, légalement convoqué le six avril deux mil dix-huit, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Benoît PIRON, Maire.

Etaient présents : Benoit PIRON, Johann BARANGER, Damien PARNAUDEAU, Marie-France TALINEAU, Jean Luc GUINARD, Marylène GIRAUDON, Angélique BOURDIN, Patrick CLISSON, Chrystèle JARNY, Philippe NOIRTAULT, Anthony PEIGNON, Emmanuel ROUSSELOT, Cécile TAVENEAU, Sandra VIDARD-ROUVREAU

Absents excusés : Sophie AUGER a donné pouvoir à Emmanuel ROUSSELOT

Absent : Jacky FAVREAU

Secrétaire de séance : Damien PARNAUDEAU

*Monsieur le Maire accueille Madame DREILLARD, Secrétaire Générale, pour la présentation et la signature des documents budgétaires.*

### Approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 22 mars 2018

Aucune remarque n'étant portée, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'approbation du compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal du 22 mars 2018, avec :

- 13 voix « pour »,
- 2 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

*Monsieur le Maire quitte la séance car il a l'obligation de ne pas participer au vote des comptes administratifs. L'assemblée compte 13 membres présents. Madame TALINEAU prend donc la parole pour les prochaines délibérations.*

### Approbation du compte de gestion et du compte administratif du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2017

#### *Compte de gestion de l'exercice 2017 pour le budget principal*

- 14 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

#### *Compte de gestion de l'exercice 2017 pour le budget annexe Village des Chaumes*

- 14 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2018-04-01

### *Compte de gestion de l'exercice 2017 pour le budget annexe Ensemble immobilier Le Poirier*

- 12 voix « pour »,
- 2 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

### *Compte administratif de l'exercice 2017 pour le budget principal*

- 12 voix « pour »,
- 2 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

### *Compte administratif de l'exercice 2017 pour le budget annexe Village des Chaumes*

- 14 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

### *Compte administratif de l'exercice 2017 pour le budget annexe Ensemble immobilier Le Poirier*

- 12 voix « pour »,
- 2 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

Monsieur Le Maire reprend la Présidence de l'Assemblée. L'Assemblée compte à nouveau 14 membres présents.

### Affectation de résultat

#### BUDGET PRINCIPAL

Excédent de fonctionnement de 2017 reporté (R002) : 137 387,98 euros,

Excédent d'investissement reporté de 2017 (R001) : 175 372,04 euros

Part affectée à l'investissement (1068) : 178 746,48 euros

Les budgets annexes Ensemble immobilier Le Poirier, Village des Chaumes et CCAS n'appellent pas d'affectation de résultat.

Après la présentation du document « Contrôle des résultats et Ajustement » fourni par le Receveur Municipal pour les budgets annexes et le budget principal, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'affectation de résultats de 2017, suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif, avec :

- 13 voix « pour »,
- 2 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».



## Approbation du budget primitif du budget principal et des budgets annexes pour l'année 2018

### *Budget primitif de l'exercice 2018 pour le budget principal*

- 13 voix « pour »,
- 2 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

### *Budget primitif de l'exercice 2018 pour le budget annexe Village des Chaumes*

- 15 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

### *Budget primitif de l'exercice 2018 pour le budget annexe Ensemble immobilier Le Poirier*

- 13 voix « pour »,
- 2 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

## Frais de gardiennage église

Monsieur le Maire présente la circulaire de la Préfecture du 22 mars 2018, pour un montant de frais de gardiennage église de 120,97 euros pour l'année 2018 (119,50 euros en 2017).

Monsieur le Maire demande de se prononcer sur le montant des frais de gardiennage de l'église pour l'année 2018, avec :

- 15 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

## Révision du plan de financement Feader pour la construction de la boulangerie

La Région nous a adressé un courrier le 19 février dernier, qui demande des justificatifs supplémentaires. Certaines dépenses ne sont plus éligibles à la demande de subvention, pour un montant de 28 491,06 euros.

Poste dépenses		Poste recettes	
Travaux d'aménagement de l'espace public aux abords de la boulangerie et connexion piétonne avec le cœur du bourg	189 940,68	Feader	<del>192 416,14</del> 163 925,08
Maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement de l'espace public aux abords de la boulangerie et connexion piétonne avec le cœur du bourg	<del>18 991,06</del>	DETR	119 838,30
Construction d'une boulangerie	261 770,00	Contrat ruralité	50 000,00
Honoraires architecte pour la construction de la boulangerie	23 559,30	Département – CAP 79	20 000,00
Etude de faisabilité	<del>9 500,00</del>	Département – Amende de Police	12 800,00
		CRDD	40 000,00
Dépenses non éligibles au titre du FEADER	<del>46 607,00</del>	Réserve parlementaire	5 000,00
	75 098,06	Commune	138 717,66
<b>TOTAL HT</b>	<b>550 368,04</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>550 368,04</b>



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2018-04-01

Monsieur le Maire demande de se prononcer sur la réactualisation du plan de financement FEADER tel que décrit ci-dessus, avec :

- 13 voix « pour »,
- 2 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

### Nouvelle attribution du lot 10 de la construction de la boulangerie

La commission d'ouverture des plis s'est réunie le 10 avril et a détaillé les offres reçues pour la nouvelle attribution du lot 10 – Cloison isotherme.

#### Lot 10 : Cloison isotherme

3 réponses : **GUYONNAUD** : 65 199,01 euros  
**ERCO** : 58 974,81 euros  
**BOUTINEAU** : 63 490,62 euros

Après analyse, la Société ERCO est le mieux-disante, tant sur la valeur technique, que sur la valeur financière.

Monsieur le Maire demande de se prononcer sur l'attribution du lot 10 à la Société Erco, avec :

- 13 voix « pour »,
- 2 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

### Parcelle sans maître – La Dimerie

Les propriétaires de la parcelle section G n° 467 contenance 772 m<sup>2</sup>, au village de la Dimerie, sont décédés depuis plus de 30 ans (M. THIOLET Jules en 1957 et M. SIBILEAU Charles en 1929). Le notaire n'a pas retrouvé les éventuels héritiers.

Aucune taxe foncière n'a été acquittée par quiconque depuis plus de 3 ans, comme l'atteste le relevé fourni par le service des impôts fonciers de Parthenay.

Les services du Domaine ont par ailleurs confirmé que l'Etat n'est pas entré en possession de ce bien et que, par conséquent, ce bien réputé « sans maître » peut revenir à la commune si cette dernière ne renonce pas à ce droit.

Monsieur le Maire demande de se prononcer sur le transfert de la propriété de la parcelle citée ci-dessus au profit de la Commune, avec :

- 15 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'un administré, Monsieur BERCIS, est intéressé par l'acquisition de cette parcelle. De plus, une raquette de 29 m<sup>2</sup> appartenant à la Commune jouxte ladite parcelle. Avant de délibérer sur la cession par la Commune à Monsieur BERCIS de ces parcelles, Monsieur le Maire souhaite engager une enquête de voisinage.



► Département : Deux-Sèvres

► Arrondissement : Parthenay

► Canton : La Gâtine

2018-04-01

### Dispositif « argent de poche » : nouvelle convention

Monsieur le Maire fait état du bilan de l'année 2017 pour ce dispositif : 60 demi-journées prévues dans la convention, 49 ont été consommées. Les jeunes sont venus à compter du mois de juillet 2017. Le budget prévisionnel était de 900 euros. Les agents techniques et administratifs qui ont accueilli les jeunes ont été globalement satisfaits de leur travail.

Pour l'année 2018, le besoin se porte à nouveau pour 60 demi-journées, pour un budget identique. L'opération a débuté en février. 2 jeunes ont déjà été accueillis. Les agents techniques et administratifs qui ont accueilli les jeunes ont été très satisfaits de leur travail.

Monsieur le Maire demande de se prononcer sur la convention de partenariat pour l'année 2018 avec la Mission Locale de Parthenay, avec :

- 15 voix « pour »,
- 0 voix « contre »,
- 0 voix « abstention ».

### Informations et questions diverses

- Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'un dispositif « Voisin vigilant » pourrait se mettre en place sur la Commune. Cette action permet de renforcer un renforcement de la surveillance des biens. Une réunion publique sera programmée pour expliquer le dispositif aux habitants de la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h33.

Le Maire,  
Benoît PIRON

